

SOCIETY OF CANADIAN
ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES
DU CANADA
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
31 DÉCEMBRE 2010



SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

31 DÉCEMBRE 2010

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2-3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5-6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-11





RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS / SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA qui comprennent le bilan, les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué l'audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

669, rue Laviolette
Trois-Rivières (Québec) G9A 1V7

Téléphone : 819.372.1601
Télécopieur : 819.378.2244



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de cotisations, de dons, d'activités et de revenu divers dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de ces produits, à l'excédent des produits sur les charges, à l'actif et aux actifs nets.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS / SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Francine Nadeau CA auditeur

Francine Nadeau CA auditeur

Trois-Rivières, le 10 juin 2011

SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

RÉSULTATS

Exercice clos le 31 décembre 2010

	2010	2009
PRODUITS		
Cotisations	6 076 \$	6 498 \$
Dons	1 625	1 960
Articles promotionnels	-	2 366
Subvention	-	10 000
Intérêts	31	424
	<u>7 732</u>	<u>21 248</u>
CHARGES		
Assemblée générale	489	10 876
Prix- meilleur article	400	-
Fred Cooke Award	500	500
Journal Picoïdes	324	366
Frais de poste, fournitures de bureau et papeterie	153	62
Cotisations	262	295
Honoraires professionnels	570	564
Permis	30	30
Frais bancaires	56	56
	<u>2 784</u>	<u>12 749</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>4 948</u> \$	<u>8 499</u> \$



SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
Exercice clos le 31 décembre 2010

	2010		2009	
ACTIFS NETS LIBRES				
Solde du fonds au début de l'exercice	46 055	\$	39 586	\$
	<u>-----</u>		<u>-----</u>	
Excédent des produits sur les charges	4 948		8 499	
	<u>-----</u>		<u>-----</u>	
Transfert aux actifs nets affectés				
Fonds Doris Huestis Speirs	(76)		(18)	
Fonds Taverner	(2 996)		(1 936)	
Fonds Jamie Smith	-		(76)	
	<u>-----</u>		<u>-----</u>	
	(3 072)		(2 030)	
	<u>-----</u>		<u>-----</u>	
Solde du fonds à la fin de l'exercice	47 931	\$	46 055	\$
	<u>-----</u>		<u>-----</u>	



SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
Exercice clos le 31 décembre 2010

ACTIFS NETS AFFECTÉS

				2010	2009
	Doris Huestis Speirs	Taverner	Jamie Smith	Total	Total
Solde au début de l'exercice	3 493 \$	6 002 \$	1 974 \$	11 469 \$	11 239 \$
ACCROISSEMENT DU CAPITAL					
Dons	-	45	140	185	230
AUGMENTATION					
Transfert Actifs nets libres	76	2 996	-	3 072	2 030
Intérêts	2	4	1	7	120
	78	3 000	1	3 079	2 150
DIMINUTION					
Prix	78	3 000	-	3 078	2 150
Solde à la fin de l'exercice	3 493 \$	6 047 \$	2 115 \$	11 655 \$	11 469 \$



SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

BILAN
au 31 décembre 2010

	2010		2009
ACTIFS			
Encaisse	16 045	\$	17 525
Placements temporaires (note 4)	45 000		41 601
Débiteurs (note 5)	-		3 578
	<u>61 045</u>	\$	<u>62 704</u>
 PASSIFS			
Créditeurs (note 6)	<u>1 459</u>	\$	<u>5 180</u>
 ACTIFS NETS			
Actifs nets libres	47 931		46 055
Actifs nets affectés	<u>11 655</u>		<u>11 469</u>
	<u>59 586</u>		<u>57 524</u>
	<u>61 045</u>	\$	<u>62 704</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, Administrateur

_____, Administrateur



SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

FLUX DE TRÉSORERIE
Exercice clos le 31 décembre 2010

	2010		2009	
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (note 3)				
Excédent des produits sur les charges	4 948	\$	8 499	\$
Ajustements pour :				
Doris Huestis Speirs	(76)		32	
Taverner	(2 951)		(1 911)	
Jamie Smith	141		79	
	2 062		6 699	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	(143)		1 478	
	1 919		8 177	
 AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	 1 919		 8 177	
 LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	 59 126		 50 949	
	61 045	\$	59 126	\$
 LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE				
Liquidités à la fin de l'exercice :				
Encaisse	16 045	\$	17 525	\$
Placements temporaires	45 000		41 601	
	61 045	\$	59 126	\$



SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice clos le 31 décembre 2010

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi sur les sociétés du Canada*, et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son objectif est de promouvoir la sensibilisation du public et la conservation des oiseaux du Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans les actifs nets libres.

Les produits et les charges afférents au fonds Jamie Smith, Doris Huestis Speirs et Taverner sont présentés dans les actifs nets affectés.

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Conversion des devises étrangères

Les soldes des comptes et les transactions effectuées en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens selon la méthode temporelle de conversion. Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture, les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés ou au cours moyen de l'exercice.



SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice clos le 31 décembre 2010

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Placements

Les placements temporaires sont évalués au coût.

Instrument financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers.

Encaisse, débiteurs et créditeurs

La valeur comptable de chaque élément de cette catégorie est comparable à sa juste valeur en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Placements temporaires

La juste valeur des dépôts à terme a été déterminée en se basant sur la valeur du marché.

3. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts se détaillent comme suit :

	2010	2009
Intérêts encaissés	<u>252 \$</u>	<u>1 274 \$</u>

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Certificat de placement garanti, croissance boursière, échéant le 5 juin 2012, valeur du marché 12 000 \$	12 000 \$	12 000 \$
Certificat de placement garanti, croissance boursière, échéant le 17 mars 2013, valeur du marché 33 000 \$	33 000	-
Certificat de placement garanti, 0,85%, échéant le 26 février 2010	-	29 601
	<u>45 000 \$</u>	<u>41 601 \$</u>



SOCIETY OF CANADIAN ORNITHOLOGISTS/
SOCIÉTÉ DES ORNITHOLOGISTES DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice clos le 31 décembre 2010

5. DÉBITEURS

	2010		2009	
Subvention Environnement Canada	-	\$	2 000	\$
Université de l'Alberta	-		1 366	
Intérêts	-		212	
	<u>-</u>	<u>\$</u>	<u>3 578</u>	<u>\$</u>

6. CRÉDITEURS

Créditeurs	889	\$	4 616	\$
Frais courus	570		564	
	<u>1 459</u>	<u>\$</u>	<u>5 180</u>	<u>\$</u>

7. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

Débiteurs	3 578	\$	(2 635)	\$
Créditeurs	(3 721)		4 113	
	<u>(143)</u>	<u>\$</u>	<u>1 478</u>	<u>\$</u>

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Dans le cours normal de ses affaires, l'organisme fait rarement crédit à ses membres.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de l'organisme est limité. Une variation de taux d'intérêt de un pour cent n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats ou sur la situation financière de l'organisme.

